



LE MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

Myotis emarginatus (Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)

Ce murin de taille moyenne doit son nom à ses oreilles marquées d'une échancrure caractéristique située sur le bord externe du pavillon. Son identification ne pose aucun problème particulier, même durant l'hibernation : souvent suspendu librement au plafond d'une grotte, sa silhouette évoque un peu celle d'un petit cercueil et ses oreilles sont bien parallèles. Mais dans le bassin genevois comme dans toute la Suisse, c'est une espèce très rare et localisée.

ÉCOLOGIE

Le Murin à oreilles échancrées est une espèce répandue dans les zones tempérées et méridionales d'Europe, ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans nos régions, il fréquente préférentiellement des milieux ruraux entrecoupés de forêts caducifoliées, de pâturages extensifs et de vergers, ceci ne l'empêchant pas de s'aventurer de temps à autre jusque dans des parcs et des jardins de certaines zones périurbaines. C'est donc plutôt une espèce de plaine, mais qui peut néanmoins rejoindre vers la fin de l'été des sites d'essaimage situés dans des forêts mixtes de l'étage montagnard, comme c'est notamment le cas dans le Jura gessien. Durant la période hivernale, il s'affiche comme une chauve-souris strictement cavernicole, du moins dans nos régions, se réfugiant à l'ordinaire dans des grottes, des mines abandonnées, de profondes carrières souterraines et quelquefois dans des caves spacieuses, autant de lieux où la température ne descend pas en principe au-dessous de 6 °C, car l'espèce est réputée pour être assez frileuse. C'est par ailleurs l'une des chauves-souris d'Europe passant le plus de temps en léthargie : au nord et au centre de son aire de distribution, elle peut hiberner certaines années plus de six mois, de la fin octobre jusqu'au milieu du mois de mai environ.

Le régime alimentaire du Murin à oreilles échancrées est un des plus spécialisés des Chiroptères d'Europe. Il est en effet essentiellement constitué de mouches et d'araignées, en particulier d'Aranéidés, telles que des épeires et des argiopes (Beck, 1995). Vraisemblablement, il capturerait ces dernières en plongeant directement dans leur toile – comme semble *a priori* en témoigner son pelage parfois couvert de nombreux fils de soie (Arthur & Lemaire, 2009) –, tandis que ses autres proies de prédilection seraient pour partie capturées direc-

tement sur la végétation, en vol stationnaire. Bien qu'il visite différents milieux lors de ses expéditions de chasse, sa spécialisation alimentaire le conduirait souvent à rôder autour des parcs à moutons, des chèvres et des étables, où foisonnent de nombreuses mouches (Brinkmann *et al.*, 2001).

Bien que l'on puisse rencontrer quelquefois durant la belle saison un mâle solitaire réfugié dans une cavité d'arbre, le Murin à oreilles échancrées n'est pas une espèce fissuricole. En outre, contrairement à la grande majorité des chauves-souris, c'est une espèce très peu lucifuge. En effet, il arrive à l'occasion de trouver en estivage des individus suspendus aux chevrons d'une grange, parfois en pleine lumière. Par ailleurs, dans nos régions, les femelles établissent presque toujours leurs nurseries dans des sites épigés, comme des combles chauds, des greniers ou des clochers, où elles s'agrègent en essaims compacts et populeux, au vu et au su du propriétaire des lieux, acceptant même un faible éclairage.



Le mélanisme est répandu chez le Murin à oreilles échancrées.

LE MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

Presque immédiatement après la fin de leur longue léthargie hivernale, les femelles regagnent fidèlement leur site de mise bas, parfois occupé depuis des décennies. À l'ordinaire, les jeunes naissent entre la mi-juin et la mi-juillet; ils sont allaités durant à peu près quatre semaines, après quoi ils se mettent rapidement à voler aux alentours de leur nurserie et à faire leurs premières expériences de chasse, puis enfin se dispersent, tandis que les femelles s'en vont retrouver les mâles sur les lieux d'essaimage où se déroule sans doute une grande partie des accouplements.

Le Murin à oreilles échanvrées est une espèce sédentaire qui n'effectue que des déplacements saisonniers entre ses lieux d'hibernation, ses nurseries et ses sites d'essaimage, généralement inférieurs à 50 km. ■



Murin à oreilles échanvrées en hibernation



L'échanvrure caractéristique de l'oreille, ici bien visible, et le pelage particulièrement laineux du Murin à oreilles échanvrées sont typiques de l'espèce.

RÉPARTITION

L'essentiel de nos données provient du Jura gessien où trois sites de « *swarming* » sont fréquemment visités par plusieurs dizaines d'individus, certainement en provenance de la colonie de Frangy (Ain). Dans le bassin genevois, le Murin à oreilles échanrées ne semble pas se reproduire, mais quelques sujets ont été observés en été dans l'Ain au Fort l'Écluse, dans une grotte à Thoiry et dans une grange à Colonges. En dehors de l'axe jurassien, l'espèce n'a été contactée qu'au Salève, au Vuache et au bord du Rhône à Genève. ■

STATUT DES POPULATIONS

Le Murin à oreilles échanrées paraît n'avoir jamais été répandu dans le bassin genevois. Hormis une donnée datant de 1890 et relative à un spécimen collecté par Fatio à Bellevue (Genève), il n'y a jamais été signalé avant nos recherches liées à l'établissement de cet atlas. Par ailleurs, en Suisse comme dans les deux départements français faisant frontière avec le territoire genevois, l'espèce fait partout figure de rareté. ■

CONSERVATION

Dans nos régions, les possibilités de gîtes offertes par le milieu bâti au Murin à oreilles échanrées sont aujourd'hui devenues très rares. Toutefois, l'espèce montre dans le bassin genevois un certain potentiel de recolonisation en raison de la présence d'une importante colonie de reproduction située à Frangy (Haute-Savoie), colonie dont sont peut-être issus tous les individus contactés ou capturés dans le Jura gessien ; abritant en 2011 plus de 1250 individus, elle mérite donc d'être activement protégée, et cela d'autant plus qu'elle héberge la seule nurserie de Grand Rhinolophe répertoriée à ce jour en Haute-Savoie (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, 2014). ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE	PRIORITÉ
DD	EN	1



Le Murin à oreilles échanrées partage fréquemment ses gîtes avec le Grand Rhinolophe, comme ici (au dernier rang à gauche de l'essaim) à l'église de Frangy (Haute-Savoie).

LE MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

